



Comment régler vos cotisations à la caisse CIBTP ?

Trois modes de paiement sont mis à votre disposition.

Avec un mandat SEPA : par prélèvement automatique ou télé règlement

Préalable obligatoire dans les deux cas : avoir au moins un mandat SEPA actif

Pour cela :

- Rendez-vous dans [Mon espace adhérent](#) > [Mes comptes bancaires](#) > [Ajouter un compte bancaire](#)

Mon espace adhérent / Mes comptes bancaires / Ajouter un compte bancaire

Ajouter un compte bancaire

Identifiant CIBTP

1 2 3

Informations du compte bancaire

Attention! Tous les champs marqués d'un * sont obligatoires.

Titulaire du compte*

IBAN*

BIC

Etablissement bancaire

Signataire du mandat

Compte de prélèvement par défaut *

Modalités

Signature du mandat


Annuler

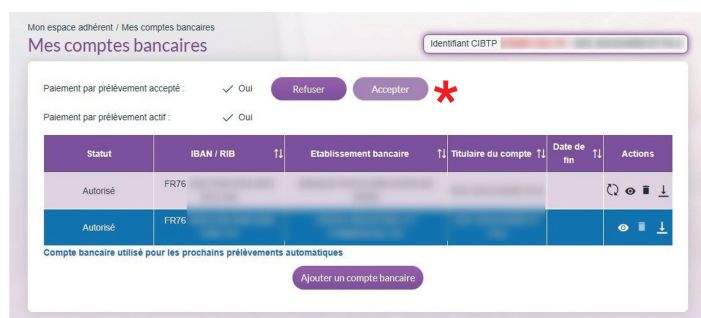
- Saisissez les informations bancaires demandées
 - * → La case doit être cochée si vous optez pour le **prélèvement automatique**,
 - La case doit être décochée si vous optez pour le **télé règlement**.
- Signez électroniquement votre mandat SEPA.
- Téléchargez et transmettez **à votre banque** le mandat SEPA en ayant signé la 2^e page.
- Assurez-vous auprès de la banque que le mandat a bien été enregistré avant le premier prélèvement.

⚠ Le mandat généré sera utilisable après un délai d'activation de 10 jours.







Payer par prélèvement automatique

- Si votre compte bancaire est désigné comme compte de prélèvement par défaut dans l'Espace sécurisé, vous n'avez rien à faire. Le montant de vos cotisations à régler figurant sur votre relevé de compte sera prélevé à l'échéance.
- Si vous aviez précédemment opté pour le téléversement, rendez-vous dans **Mon espace adhérent > Mes comptes bancaires** et cliquez sur **Accepter***. Le compte prélevé apparaît sur fond bleu. Si vous souhaitez choisir un autre compte présent dans la liste, cliquez sur  à droite du compte bancaire que vous souhaitez désigner.

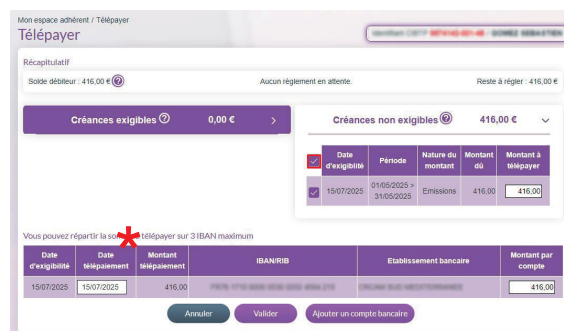


Plusieurs actions sont possibles pour un compte bancaire sélectionné :

-  Consulter les informations
-  Supprimer le compte
-  Télécharger le mandat SEPA associé
-  Désigner comme compte de prélèvement par défaut

Payer par téléversement

- Rendez-vous dans **Mon espace adhérent > Téléverser**
- Sélectionnez les créances à régler.
- Cochez la case à gauche de la date d'exigibilité pour valider les échéances sélectionnées.
- Vous pouvez modifier ici* la date de paiement programmée par défaut.
- Cliquez sur **Valider** pour finaliser le téléversement.




Sans mandat SEPA : par virement bancaire



Mes documents
Les documents mis à disposition par votre caisse Congés Intempéries BTP

- Mes documents récents
- Rechercher des documents
- Transmettre mes fichiers
- Coordonnées bancaires de ma caisse
- Ressources Documentaires

Si vous optez pour le virement bancaire, utilisez les coordonnées bancaires de la caisse, accessibles dans la rubrique **Mes documents** de l'Espace sécurisé.

-  Précisez impérativement votre **Identifiant CIBTP** au début du libellé de l'ordre de virement. Il figure en haut à gauche sur l'ensemble des courriers émis par la caisse, dans la rubrique Références à rappeler. Il est composé de 7 chiffres sous le format 3XXXXXX.